

RAPPORT D'ACTIVITE

**SAINT-LÉONARD, LES CHAMPLANS,
VILLA MARTINS DA SILVA**

Novembre 2006



FRANÇOIS MARIÉTHOZ

A.R.I.A

Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes

(Janvier 2007)

Saint-Léonard, Les Champlans, villa Martins da Silva : rapport d'intervention.

Figure 1 (page de couverture) : vue générale du chantier lors de la fin du terrassement, après les fouilles.

Chantier :

Localisation : commune de Saint-Léonard, village de Saint-Léonard, lieu-dit « Les Champlans », villa Martins da Silva.

Coordonnées : CN 1286, 598'900 – 122'810. Altitude : env. 508 m.

Dates de l'intervention : 2-7 novembre 2006.

Sigle du chantier : LM06.

Liste des participants : François Mariéthoz, archéologue et Flamur Dalloshi, Urs Mischler, Bayram Murati et Ludwig Poget, techniciens.

Circonstances et déroulement des travaux :

1. Les découvertes anciennes

La commune de Saint-Léonard est connue depuis longtemps pour receler dans son sous-sol d'importants vestiges archéologiques. Plusieurs découvertes ont été réalisées à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, mais c'est surtout grâce aux fouilles de l'Université de Genève que l'importance de la région de Saint-Léonard est largement reconnue : chantiers de fouilles de 1957 à 1959, puis en 1962, au lieu-dit « Sur le Grand Pré »¹ (fig. 2 n°1) ; découverte, par S. Favre en 1974, des gravures à proximité des cupules observées par Reber en 1912 sur le flanc nord de la « Crête des Barmes » (fig. 2 n°2)² ; enfin, découverte de cistes de type Chamblandes au lieu-dit « Les Bâtiments » en 1976 (fig. 2 n°3)³.

En 1961, d'autres découvertes d'importance, mais qui eurent moins d'écho, ont été faites sur le cône de la Lienne, lors de la construction de la route qui relie l'école communale au lac souterrain. A cette occasion, plusieurs sépultures ont été détruites, pour la plupart romaines, ainsi qu'une probable sépulture collective néolithique. A quelques dizaines de mètres de ces découvertes, un sondage de 5m² a mis au jour des vestiges d'une occupation du néolithique moyen : nombreux tessons, éclats de cristal de roche, fragments osseux et deux foyers non aménagés (Saint-Léonard II, fig. 2 n°4)⁴.

Ce secteur est actuellement situé en zone archéologique de protection proposée et toute nouvelle atteinte au sous-sol fait l'objet d'une surveillance par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA). C'est dans ce cadre qu'ont été découverts, lors du terrassement de la villa Delalay en mai 2002 (fig. 2 n°5), une sépulture sans mobilier probablement médiévale et quelques traces d'une occupation protohistorique, directement

¹ Voir en dernier lieu : Baudais, D. *et alii*, BCGA 2, 1989/90, 34-35.

² Voir en dernier lieu : Corboud Pierre. 2003. Les gravures rupestres de la Crête des Barmes à Saint-Léonard (Valais, Suisse). Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines, 2003, 14, 273-314.

³ Corboud Pierre *et alii*. 1988. Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS. AS 1988, 1, 2-14.

⁴ Voir en dernier lieu : Baudais, D. *et alii*, BCGA 2, 1989/90, 31-32.

sous le niveau de terre bouleversé par la culture de la vigne. Au début du mois de décembre 2002, à une cinquantaine de mètres à l'ouest de cette sépulture, soit vraisemblablement près des découvertes de 1961, le terrassement de la villa Beytrisey a détruit deux ensembles archéologiques sur environ 65m² (fig. 2 n°6). L'entrepreneur ayant « oublié » de prévenir le SBMA avant le début des travaux, les vestiges archéologiques n'ont pu être observés que dans les profils de l'excavation. L'ensemble supérieur est représenté par une série de fosses et des niveaux d'occupations correspondants ; les datations C14 effectuées montrent qu'il s'agit d'au moins deux occupations du Bronze final et de la fin du Premier / début du Second Âge du Fer. A la base de la séquence, à une profondeur d'environ 2.8m sous la surface du sol actuel, quelques niveaux, datés du Néolithique moyen par le mobilier céramique, ont livré plusieurs structures, foyers et trous de poteau, et des éclats de cristal de roche.

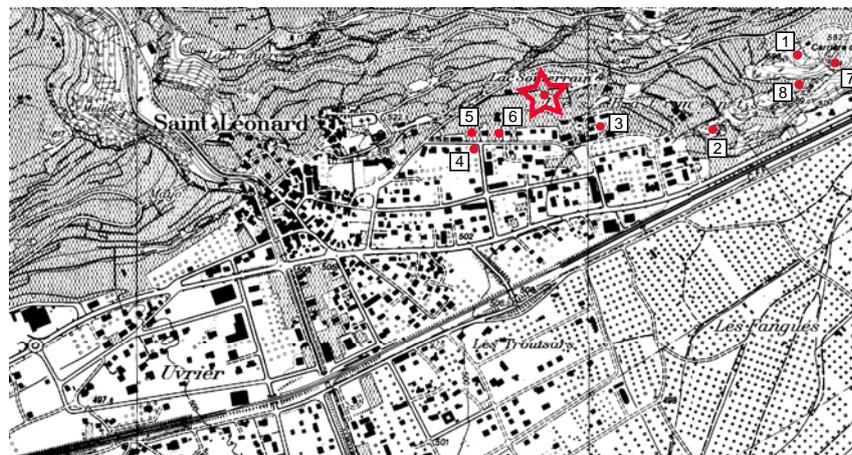


Figure 2 : Localisation des sites mentionnés dans le texte. 1, Sur le Grand Pré ; 2, Crête des Barmes ; 3, Les Bâtiments ; 4, Saint_Léonard II ; 5, villa Delalay ; 6, villa Beytrisey ; 7, Carrière MTA, « Grand-Pré » (GP) ; 8, Carrière MTA « Quartzite » (GQ) ; étoile rouge, villa Martins da Silva.

En 2003, deux nouveaux sites ont été découverts sur le flanc sud de la colline du Grand Pré. Le premier, situé plus à l'ouest, a livré des vestiges d'habitat du Néolithique moyen ainsi qu'une tombe du Néolithique final (Carrière MTA, « Quartzite », GQ03, fig. 2 n°7). Les niveaux d'occupation étaient détruits par les vignes. Le second a été fouillé sur près de 500m² de 2003 à 2006 (Carrière MTA, « Grand Pré », GP03-06, fig. 2 n°8). Il a révélé la présence d'une succession d'habitats du Néolithique moyen dont les couches étaient préservées dans un secteur d'environ 40m², de très nombreuses fosses et un très riche mobilier céramique, lithique et faunique.

2. La fouille de la villa Martins da Silva

En prévision du terrassement pour une nouvelle villa dans le quartier des Champlans, le SBMA a réalisé deux tranchées de sondages qui ont révélé la présence de vestiges d'habitat du Néolithique moyen (villa Martins da Silva, fig. 2 sous l'étoile). Malgré le caractère diffus des découvertes, il a été décidé d'effectuer une petite fouille complémentaire pour assurer la première estimation du site et compléter les quelques informations récoltées dans les coupes des sondages. Il s'agit en effet de la découverte la plus en amont sur le pied du coteau, pour l'époque néolithique, et plusieurs constructions

sont déjà prévues dans les parcelles avoisinantes. Un mandat nous a été attribué pour en assurer l'exécution.

Nature et extension des vestiges archéologiques :

La fouille :

La fouille s'est déroulée du 2 au 7 novembre, de part et d'autre de la tranchée de sondage réalisée précédemment sur le côté Est de la construction. Deux petits secteurs d'environ 7m² chacun ont été entièrement fouillés et la coupe Est a été étudiée et relevée.

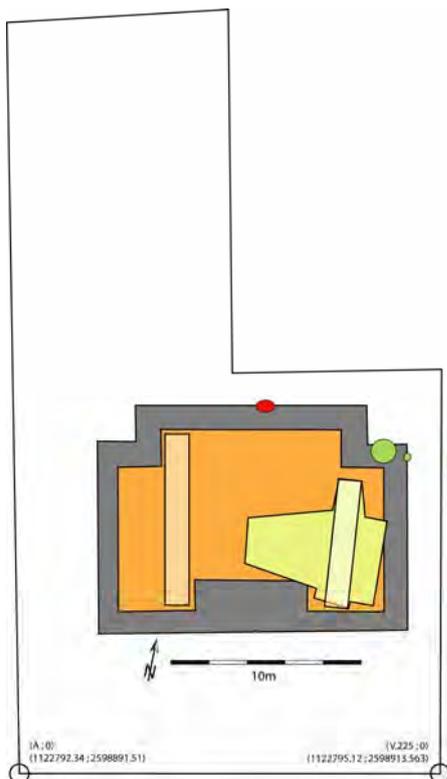


Figure 3 : Plan général de la parcelle, avec situation de la maison à construire (orange), emprise finale du terrassement (gris), position des sondages préliminaires (saumon et jaune clair) et emprise de la fouille (jaune). Deux fosses (vert) et un foyer (rouge) ont été observés en coupe lors de la fin du terrassement, après l'intervention archéologique.

Séquence stratigraphique :

- | | |
|------|---|
| UT0a | Terre de vigne |
| UT0b | Ensemble de gros blocs déposés au fond de la terre de vigne. |
| UT1 | Colluvion limono-sableux à cailloutis et petits cailloux, brun-orangé ; rares tessons. |
| UT2 | Limon sableux brun à brun noir, quelques petits cailloux anguleux ; niveau archéologique supérieur. |
| UT3 | Limon sableux brun orangé, semblable à UT1. |
| UT4 | Limon sableux brun à grisâtre, très riche en pseudo-mycellium ; niveau archéologique inférieur. |
| UT9 | Fosse liée à la couche UT4, remplissage en couches avec traces de rubéfaction. |

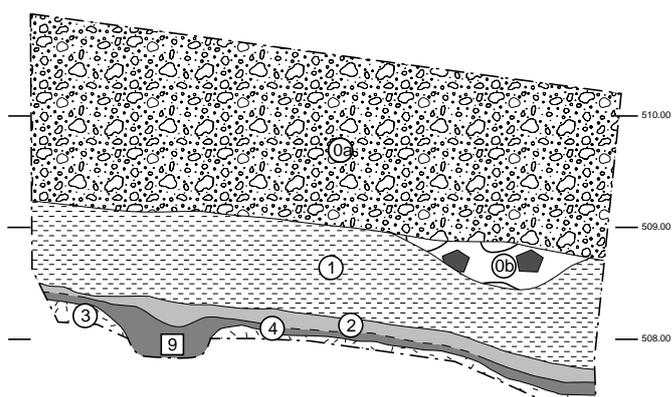


Figure 4 : Relevé stratigraphique de la coupe Est du secteur de fouille.

Les vestiges archéologiques :

Deux couches livrent des témoins d'occupations préhistoriques (UT2 et UT4): mobilier céramique, faune et présence de quelques structures (fosses, structures de combustion et trous de poteau) qui attestent de la position primaire du niveau inférieur au moins. L'absence de sédiments grossiers parle également en faveur d'un habitat sur le lieu même des fouilles. Quelques rares fragments céramiques ont également été découverts à la base de la couche UT1. Ils sont de type du Néolithique moyen ; l'un d'eux (LM06-10.4) est un fragment de mamelon ou de languette avec deux perforations verticales. On peut y observer, sur la face inférieure de la préhension, l'empreinte d'une attache reliant les deux perforations.

Les deux niveaux d'occupation, datant vraisemblablement aussi du Néolithique moyen d'après le mobilier céramique, ont été découverts à la base de la séquence observée dans les profils. Le premier, UT2, est brun noir, riche en matière organique. Si le foyer UT11 peut appartenir à ce niveau - mais peut-être aussi au sommet de la couche inférieure - les autres structures ont été attribuées au niveau antérieur. La céramique associée à ce niveau se compose de quelques fragments de bords et de panses dont l'un (LM06-13.4) porte un décor de cannelures verticale fines, tracées à cru, vraisemblablement juste sous le maximum de la panse non segmentée.

Le niveau inférieur est de couleur noire à traces blanchâtres cendreuses, riche en pseudomycellium. Il s'est déposé sur un aménagement du terrain (deux terrasses) et est plus nettement distinct dans les parties sud et ouest du secteur fouillé qui correspondent à l'occupation de la terrasse inférieure.

Sur la terrasse supérieure sont aménagés trois fosses et trois trous de poteau (UT6, UT7 et UT8). L'attribution de ces derniers au niveau inférieur n'est pas assurée en raison d'un surcreusement à la pelle mécanique lors de la préparation des surfaces à fouiller ; par contre, les trois fosses ont pu être raccordées par la stratigraphie. La fosse UT5, d'un diamètre de 50cm et d'une profondeur de 25 à 30cm, n'a pas livré de vestiges et sa fonction ne peut être précisée. La fosse UT9 n'a été observée que sur une très petite surface et partiellement dans la coupe Est du site. Elle est comblée par une succession de niveaux parmi lesquels on distingue au moins deux phases rubéfiées. Il s'agit

vraisemblablement d'une structure de combustion. La fosse UT10 s'apparente plutôt à une fosse-poubelle. D'un diamètre de 1.4m et d'une profondeur de 1.2m, elle a livré de nombreux vestiges fauniques, un fragment de meule, un éclat de cristal et une centaine de tessons de céramiques, notamment deux fragments de jarres à mamelon(s ?) (LM06-48.6, 9 et 12 et LM06-48.11) et un fragment de panse décoré d'un cordon lisse de section triangulaire (LM06-48.14). Les empreintes observables à la surface de ce dernier laissent penser qu'il s'agit en fait de trois cordons parallèles.

Un talus de 20cm de hauteur à fort pendage sépare les deux terrasses. Au pied du talus, du côté sud-ouest, cinq trous de poteau forment un alignement long de 5.5m. Leur diamètre varie entre 30 et 40cm et ils sont distants de 70 à 130cm. Ils séparent le talus d'une rigole, remplie de gravier et gravillons indurés par des dépôts calcaires (UT15). Un foyer en cuvette, UT11, est situé env. 2.5m à l'ouest de l'alignement de poteaux.

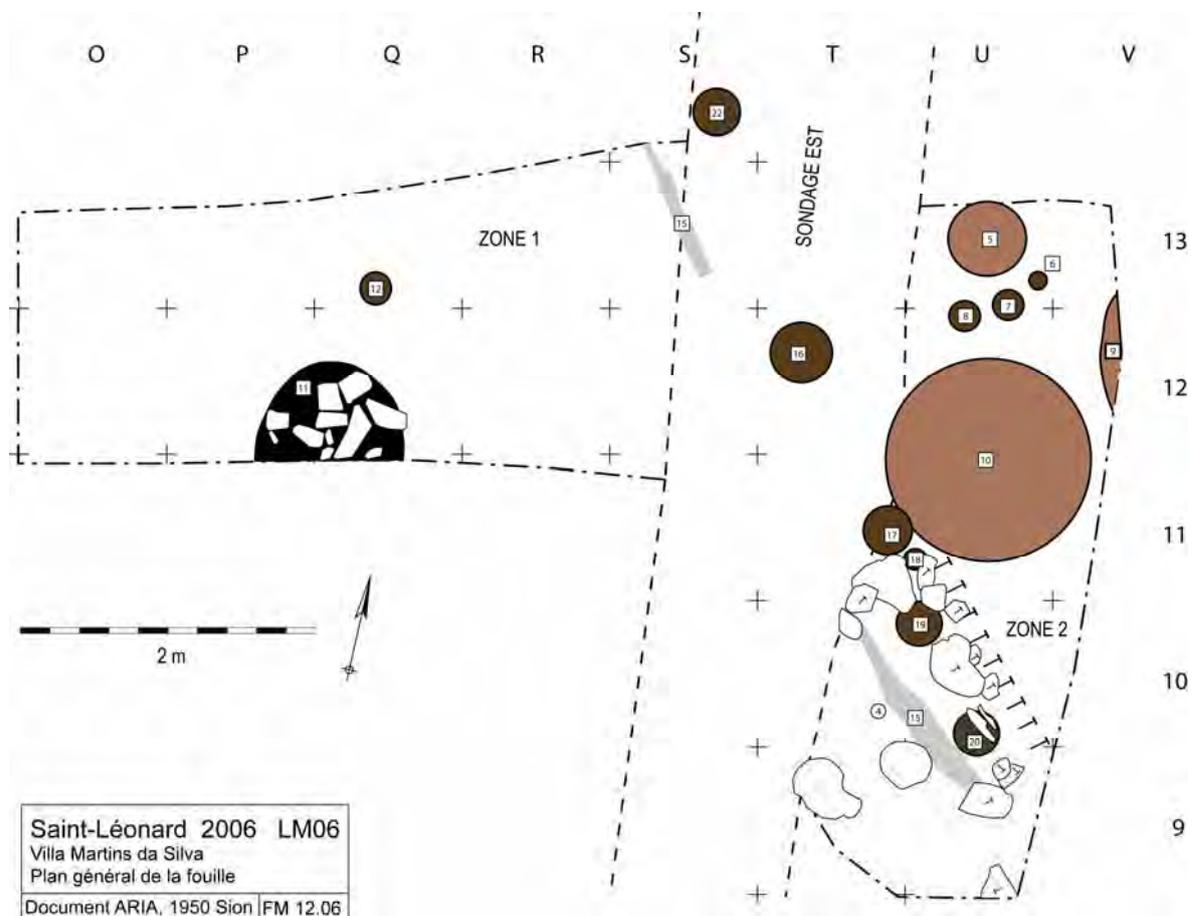


Figure 5 : Plan général de la fouille et localisation des structures mentionnées dans le texte.

Ces aménagements sont vraisemblablement attribuables à un bâtiment néolithique et ses extérieurs. La nature et la disposition des vestiges ne permettent pas de définir avec certitude de quel côté de l'alignement de poteaux se situe la partie interne de l'habitation. D'une part, le talus et le foyer parlent en faveur d'une construction sur la terrasse inférieure. D'autre part, la présence d'une rigole sur cette même terrasse, de plus remplie

de gravier, semble plutôt marquer la partie externe de la construction. Quoiqu'il en soit, ces niveaux néolithiques, comparables à ceux découverts en 1961 et 2002 (cf. ci-dessus), viennent confirmer la présence d'un établissement au pied du versant, à l'est du cône de la Lienne ; son étendue est de loin plus importante que ne le laissaient entrevoir les anciennes découvertes. Les nouvelles constructions prévues dans le voisinage immédiat de la villa Martins da Silva permettront sans doute de préciser la nature exacte de ces vestiges et de les dater avec une meilleure précision.



Figure 6 : Photographies de quelques fragments céramiques mentionnés dans le texte.

ARIA SA, F. Mariéthoz